Canada : Harper ne relancera pas le débat sur la peine de mort mais…

19/01/2011 à 10h30

Ottawa : Le premier ministre Stephen Harper dit être personnellement en faveur de la peine de mort dans certains cas. Mais le premier ministre affirme n'avoir pas le désir de faire resurgir le débat au Parlement, à tout le moins au cours d'un prochain mandat.

Il a fait valoir que la clé de la réduction du nombre d'avortements se trouvait dans le changement des comportements, et non pas dans la législation. Entre autres choses, M. Harper a été accusé de dissimuler son intention de re-criminaliser l'avortement et de réintroduire la peine de mort abolie en 1976.

Mais le premier ministre a rejeté les allégations selon lesquelles les Canadiens craignent toujours ce qu'il pourrait faire s'il obtenait une majorité.Concernant le rétablissement de la peine de mort, le premier ministre a d'abord affirmé: «*Je ne perçois pas cette volonté au Canada.*»

Quand le chef d'antenne a souligné que le premier ministre semblait fermer la porte moins solidement à la réouverture du débat sur la peine de mort que sur l'avortement, M. Harper a ajouté: «Bien, je crois personnellement que, dans certains cas, la peine capitale est appropriée.»

Cyberpresse